Image not found or type unknown

Dossier de surendetteent

Par **MARIALISA**, le **19/12/2019** à **01:31**

Bonjour, j ai monté un dossier de sur endettement en 2018.

La banque de France m effacait une partie des dettes sauf celle de mon bailleur qui a été le seul à contester.

Mon dossier est parti au tribunal mais un autre créancier me relance pour être payé sachant que lui n à pas contesté la dette.

À t il le droit de me demander de régler sachant que j attends la décision du tribunal.

En attente de votre réponse.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **19/12/2019** à **10:00**

Bonjour
Il le peut, mais ne pourra plus si la décision du tribunal est favorable.
Cependant, s'il s'agissait d'une procédure de saisie, vous pourriez en demander la suspension.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés